

COMMUNE de BEAULIEU
Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
Séance du 20 Mars 2025

Nombre membres
En exercice 14
Présents 9
Votants 10

Date de la convocation : 13.03.2025

2025 - 010

L'An deux mil vingt-cinq le vingt mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, David GRAND, Valérie DROUVIN, Marie-Sophie BARBIER, Régis LACROIX, Laure ALBERTIN,

Absents : Nathalie DECTOT, Guillaume CROIZAT, Mickaël GRAS, Vincent CAILLAT, Benjamin CHABERT,

Procuration : Nathalie DECTOT donne procuration à Laure ALBERTIN

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

Délibération
Vote des Taux d'imposition 2025

Vu le budget primitif 2025 et la décision en matière de taux de contributions directes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de maintenir les taux :

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe sur le foncier bâti	30.60 %	30.60 %
Taxe sur le foncier non bâti	38.26 %	38.26 %
Taxe sur habitation secondaire	8.22 %	8.22 %

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

